Image not found or type unknown

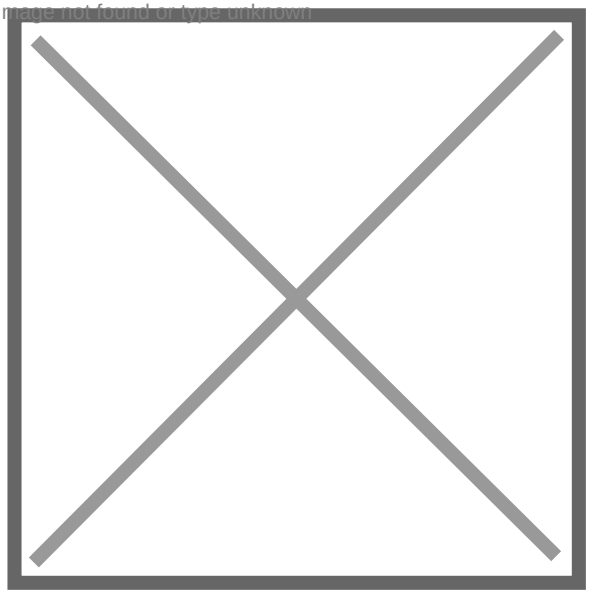

Annuler un achat appartement

Par **jacques gallot**, le **31/05/2009** à **10:11**

Bonjour,
Par l'intermédiaire de l'agence immobilière Duo Transaction ORPI 1 Rue de la République 93230 Romainville, Je viens de faire l'acquisition d'un appartement situé au 6 Rue Joseph BARA à Romainville 93230 le 29 Avril 2009. Lorsque j'ai pris contact avec l'agence immobilière j'ai bien précisé à l'agent immobilierqui s'occupait de moi que je recherchais un bien dans lequel je n'aurais plus à subir aucune nuisance sonore. Je lui ai bien précisé qu'à l'ancienne adresse où j'habitais je subissaiS depuis des années, des nuisances sonores émanant d'un café concert. Un café concert mal isolé et pour lequel j'avais à subir tous les soirS le bruit de la musique, des cris et des éclats de rires des clients fréquentantl'établissement qui la plupart du temps sous l'emprise de l'alcool ne se contrôlaient plus. Pour fuir ces nuisances une fois pour toute, j'ai décidé d'acheter un bien immobilier pour ne plus supporter et à subir ces bruits d'autant plus que je suis malade et que ma santé nécessite du repos et de la tranquilité. C'est pour cela que j'ai bien insisté auprès de l'agent immobilier qu'il me fallait un appartement calme sans nuisance sonore. Pour moi, c'était la condition première et impérative, bien avant la proximité des transports en commun, de sa situation ou de sa superficie.
Hors, depuis que je suis installé dans le nouvel appartement il ya 1 mois, la situation est pire qu'auparavant puisque pratiquement tous les débuts de soirées, une bande de gamins qui ne savent pas s'amuser sans criéer, jouent dans la rue jusqu'à des heures tardives, ils jouent au ballon qui cogne dans les murs, au skate board, à la trottinette qui résonne dans la rue bref depuis mon installation dans l'appartement c'est l'enfer et je ne vous raconte pas lorsque les enfants ne sont pas à l'école c'est pratiquement toute la journée alors que l'on m'avait garantie la tranquilité.
Au cours des différentes visites de l'appartement avec l'agent immobilier, je demandais à chaque fois au propriétaire si l'environnement, les voisins étaient calmes. A chaque fois celui ci me répondait que tout était calme. Au moment où je suis passer visiter l'appartement, tout me semblait calme loin de penser de revivre en pire ce que j'avais vécu auparavant. Peut-être

aurais-je du rester couché quelques nuits à cette adresse pour me rendre compte de ces nuisances ????? Une amie qui m'a accompagné tout au long de ces démarches peut en témoigner.
Sur la bonne fois du propriétaire et de l'agence, j'ai donc acheté l'appartement puisqu'il correspondait à ce que je recherchais.
Mais hélas ma vie est devenu insupportable, j'ai du mal à me reposer et à vivre sereinement et Je n'ose pas ouvrir mes fenêtres par crainte du bruit insupportable des enfants hurlant dans la rue.
Je dois dormir avec des bouchons anti bruit dans les oreilles. Aujourd'hui, je ne trouve plus le sommeil, c'est le stress permanent et je me demande quoi faire. J'ai pris contact avec le responsable du conseil syndical de la copropriété qui m'a confirmer que ces nuisances existaient depuis presque deux ans.
Il est bien évident que je suis victime à mon insue de ces nuisances sonores qui me polluent la vie et pour lesquels on s'est bien gardé de m'en parler. L'ancien propriétaire qui a habité cet apartement durant des années ne pouvait pas ne pas être au courrant de ces bruits de la rue.
A aucun moment il n’a pas été fait état non plus de ces nuisances de la part de l'agence immobilière qui à tout prix voulait vendre l'appartement. Il est bien évident que si j'avais su, si j'avais été avisé si on m'avait parlé de ces nuisances sonores, je n'aurais pas acheté le bien et investi l'argent que j'avais économisé dans l'achat de cet appartement.
Actuellement, je suis désemparé, je me sens mal dans mon nouvel appartement et je me demande quoi faire, comment faire pour me sortir de ce pétrain !!!!
Merci à vous de me conseiller et de me donner des pistes pour m'aider à m'en sortir.

Sincéres salutations
Jacques GALLOT
01 48 45 69 38

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés